Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 035-213502404-20260401-2026035_DEL-DE

CONSEIL MUNICIPAL DE LE RHEU

SÉANCE DU 1ER AVRIL 2026

DÉLIBÉRATION N° 2026-035

Le mercredi 1er avril 2026 à 20H00, le Conseil Municipal de Le Rheu, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Centre Administratif, sous la présidence de M. Bruno LESNÉ, Maire.

Présents : M. LESNÉ, Mme TEBESSI, M. DENIS, Mme LE FORT-PILLARD, M. MANGELINCK, Mme LE ROUX, M. LAIZÉ, Mme HALLIEZ-BERTHELOT, M. BRÉMOND, Mme O'SULLIVAN, M. BERNARDET, M. GUIHEU, Mme LE VIGOUROUX-LECOMTE, M. LEFEVRE, M. LE CUNFF, Mme LAYEC, Mme LOURDAIS, M. BARRY, Mme VANDENDRIESSCHE, M. DAUGAN, M. L'HOSTIS, Mme GUILLANTON-CUJARD, Mme LIVIER MABILLE, M. BOUGET, M. ARS et M. DUVAL.

Excusé : Mme YVET (pouvoir à M. LESNÉ), Mme MACIÉ (pouvoir à M. DENIS) et Mme GUENÉ (pouvoir à Mme LIVIER MABILLE).

Mme Sarah VANDENDRIESSCHE a été élue secrétaire.

Date de convocation : 26.03.2026

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 26
Nombre de votants : 29

QUESTION INSCRITE A L'ORDRE DU JOUR

OBJET : DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE DE LA LISTE ÉLECTORALE

Rapporteur : **M. LESNÉ**

Dans le cadre de la réforme de la gestion des listes électorales, introduite par la loi n°2016-1048 du 1er aout 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales, les maires se sont vu transférer la compétence pour statuer sur les demande d'inscriptions et sur les radiations des électeurs qui ne remplissent plus les conditions pour être inscrits sur les listes électorales.

Toutefois, un contrôle des décisions du Maire est effectué à posteriori. Dans chaque commune, une commission de contrôle statue sur les recours administratifs préalables et s'assure de la régularité de la liste électorale. Les membres de la commission sont nommés par arrêté du Préfet, pour une durée de 3 ans, et après chaque renouvellement intégral du Conseil Municipal.

Dans les communes de 1 000 habitants et plus, la composition de la commission dépend du nombre de listes élues lors du dernier renouvellement et de l'ordre du tableau. Les conseillers doivent être volontaires.

Dans les communes dans lesquelles 2 listes ont obtenu des sièges au Conseil Municipal lors de son dernier renouvellement, la commission est composée de :

- 3 conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges, pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission,
- de 2 conseillers municipaux appartenant à la 2ème liste pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission.

Le Maire, les adjoints titulaires d'une délégation et les conseillers municipaux titulaires d'une délégation en matière d'inscription sur la liste électorale ne peuvent siéger au sein de la commission.

Vu la loi n°2016-1048 du 1° aout 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales, entrée en vigueur le 1° janvier 2019,
Vu les articles L.19 et R7 du Code électoral

Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 035-213502404-20260401-2026035_DEL-DE

Considérant le procès-verbal d'élection du Maire et des Adjoints du 21 mars 2026,
Considérant les candidatures à siéger au sein de cette commission :

- en qualité de membres titulaires :
  - pour la liste « Le Rheu ensemble » : Mmes Liz O'SULLIVAN, Mélanie MACIÉ et M. Jean-Michel GUIHEU
  - pour la liste « Le Rheu Nouveau Citoyen » : Mme Agnès LIVIER MABILLE et M. Philippe BOUGET
- en qualité de membres suppléants :
  - pour la liste « Le Rheu ensemble » : Mmes Anne LAYEC, Nadine LE VIGOUROUX-LECOMTE et M. Gadirou BARRY
  - pour la liste « Le Rheu Nouveau Citoyen » : MM. Alain L'HOSTIS et Olivier ARS

Informé de ce qui précède et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- désigne, à la commission de contrôle des listes électorales, les représentants suivants :

Membres titulaires	
Liste « Le Rheu ensemble »	Mme Liz O'SULLIVAN
	M. Jean-Michel GUIHEU
	Mme Mélanie MACIÉ
Liste « Le Rheu nouveau citoyen »	Mme Agnès LIVIER MABILLE
	M. Philippe BOUGET

Membres suppléants	
Liste « Le Rheu ensemble »	Mme Nadine LE VIGOUROUX-LECOMTE
	Mme Anne LAYEC
	M. Gadirou BARRY
Liste « Le Rheu nouveau citoyen »	M. Alain L'HOSTIS
	M. Oliver ARS

Suivent les signatures,
Pour copie conforme,

La secrétaire de séance — Le Maire

Sarah VANDENDRIESSCHE — Bruno LESNÉ